NOTES EDUCATION PERMANENTE
N° 2007-17 - AOUT 2007

ASSOCIATION POUR UNE
FONDATION TRAVAIL-UNIVERSITE
CHAUSSEE DE HAECHT, 579 – B-1031 BRUXELLES
RUE DE L'ARSENAL, 5 – B-5000 NAMUR
EDITEUR RESPONSABLE : PIERRE GEORIS

HTTP ://WWW.FTU.BE/EP

L'UNIVERSITE OUVERTE, PASSEE ET PRESENTE

L'idée d'université ouverte, et son implantation en Belgique

À la charnière des décennies 1970 et 1980, la notion d'« université ouverte » a connu un certain succès en Belgique francophone. Elle fut à l'origine d'une série d'initiatives formatives, dont la plupart participe toujours au paysage contemporain. Même si le terme « université ouverte » n'est plus guère utilisé en nos contrées, sa philosophie et sa méthode ont percolé, tout au moins dans une certaine mesure, ce qui justifie qu'on s'en explique.

On fera ici un exposé simplifié, sans prétention exhaustive, organisé en quatre moments : avant (les terreaux dans lesquels l'idée s'est enracinée) ; pendant (les initiatives belges qui se sont revendiquées de l'université ouverte) ; après (ce que cela est devenu ; qu'est-ce qui s'est diffusé) ; sans oublier aujourd'hui (car l'Histoire ne s'arrête pas ; il y a des soucis bien contemporains).

A

LES TERREAUX

Très tôt, les branches du mouvement ouvrier ont revendiqué le droit à la formation. Cette revendication s'est déclinée en deux pôles qui, selon les circonstances, ont pu être mis en complémentarité ou en tension : le droit à une formation générale pour les ouvriers obligés de travailler dès leur plus jeune âge ; le droit à la formation professionnelle (pour s'améliorer dans sa fonction et « progresser » dans sa carrière ; ou, si on était au chômage, pour s'adapter aux nouvelles exigences du marché). L'organisation de l'enseignement de promotion sociale a été un des débouchés institutionnels de cette revendication. La dénomination même de ce type d'enseignement est un révélateur : on y vise prioritairement la rencontre du droit à la formation par des justifications de promotion individuelle. Ce n'est pas illégitime, mais ça ne couvre pas l'entièreté du champ, car, dans les faits, les deux pôles y coexistent bel et bien.

Dans les années 1970, les acteurs du champ culturel mettent des concepts sur des pratiques. On distingue nettement les notions de *démocratisation de la culture* et de *démocratie culturelle*. Les pratiques de démocratisation de la culture visent à faciliter l'accès aux différents patrimoines par les milieux populaires : on diffuse, on vulgarise, on organise des visites... Quant aux pratiques de démocratie culturelle, elles ont à voir avec ceci, qu'exprimait Marcel Hicter : « *La culture n'est ni la connaissance ni l'érudition ; la culture est une attitude, une volonté de dépassement personnel total, de son corps, de son cœur, de son esprit, en*

vue de comprendre sa situation dans le monde et d'infléchir son destin ; c'est la prise de conscience du besoin de s'exprimer et la maîtrise des moyens de cette expression »[1]. Au-delà, le principe de démocratie culturelle a une visée d'action collective : s'il s'agit bien d'améliorer son destin, ce sont aussi les milieux populaires qui sont visés par les mouvements ouvriers. De leur point de vue, il est bien clair que les changements les plus significatifs ne peuvent être que collectifs : c'est en se mobilisant qu'on peut les obtenir. Cette distinction, claire dans les années 1970, permet aussi de classer rétrospectivement des initiatives prises antérieurement. Par exemple, dans la première décennie du XXe siècle, dans le monde socialiste, les « universités populaires » – sans aucun lien officiel avec une quelconque université – anticipent les projets de démocratie culturelle : au titre de l'œuvre d'action sociale, il s'agit d'abord de mettre ensemble des gens, sur des bases locales[2]. Un des débouchés institutionnels de la revendication de démocratie culturelle est la reconnaissance du secteur de *l'éducation permanente*.

Parallèlement, le *rôle des universités* est ouvertement questionné. Ainsi, la Semaine sociale du Mouvement ouvrier chrétien est-elle consacrée, en 1961, au problème de l'accès des travailleurs à la culture[3]: par leur nombre, les travailleurs contribuent le plus au financement de l'éducation, sans en avoir beaucoup de retours. Le Moc demande que l'université se mette autant au service du monde du travail que de celui de la bourgeoisie et du patronat. La posture ne s'est pas résumée à l'interpellation : l'époque a aussi été celle d'une grande créativité. En 1962, une coopération s'organise entre le Moc et les Facultés universitaires de Namur, pour créer un *Institut supérieur de culture ouvrière* (Isco)[4]: formation générale de 3 à 4 ans, à horaire décalé, sans condition de diplôme à l'entrée, et permettant d'obtenir un graduat en sciences sociales du travail contresigné par le recteur des Facultés. La caractéristique de ce dispositif est d'avoir quelque chose à voir avec les trois lignes identifiées à la fois : recherche d'articulation à l'université (que par ailleurs on interpelle), reconnaissance tant comme formation générale de promotion sociale[5], qu'au titre d'activité d'éducation permanente dans un cadre de démocratie culturelle. Quelques années plus tard, en 1967, la Fondation Travail-Université est créée pour structurer les relations entre le Moc et le monde universitaire. Une des premières tâches de la FTU a été d'organiser des sessions de perfectionnement et de recyclage pour les anciens de l'Isco, et de patronner l'admission de diplômés de l'Isco dans la licence en sciences du travail à l'UCL. Objectivement, sur ce point, il y a eu peu de réussite. Par ailleurs, un problème structurel a vite été posé : suivre la licence à l'UCL impliquait l'arrêt du travail, ce qui n'est pas une mince difficulté pour les travailleurs. Il est dès lors vite devenu clair que l'efficacité du projet nécessitait d'autres formes de passerelles.

Enfin, outre-Manche, l'initiative d'*« Open university »*, dont les premiers cours sont donnés en 1971, marque fortement l'imaginaire. Des formations de niveau universitaire sont organisées en très large décentralisation dans tout le Royaume-Uni, avec l'objectif de donner une 2ème chance à tous ceux qui, pour des raisons financières ou sociales, n'ont pas pu étudier à l'université, ainsi qu'à ceux qui ont arrêté prématurément leurs études dans les universités conventionnelles, de même qu'à ceux qui recherchent un approfondissement dans une nouvelle discipline. Dès 1973, l'*open university* était devenue la plus importante université du Royaume-Uni ! Avec quelques 180 000 inscrits, elle s'annonce aujourd'hui comme la plus importante université d'Europe[6] ! Il n'y a pas d'exigence de diplôme, ni de certificat à l'entrée, ce qui ne veut pas dire que le monde populaire y constitue la majorité des inscrits. Le contact avec les enseignants est limité : l'essentiel se passe à distance : aux origines par la radio, la télévision, les envois postaux ; actuellement massivement par le web. Réussir, pratiquement solitairement, nécessite une bonne dose de motivation et d'auto-discipline. Le développement spectaculaire de l'*open university* a véhiculé un mouvement de fascination autant que de répulsion : la critique principale porte sur l'alibi que constituerait une telle université, séparée de toutes les autres, et qui, dès lors, permet aux universités traditionnelles de ne rien changer à leurs pratiques[7].

B

L'UNIVERSITÉ OUVERTE EN BELGIQUE

Plusieurs acteurs en Belgique ont eu l'intuition que « l'université ouverte » était une dénomination dont on pouvait utilement faire un concept appelé à servir de porte-étendard aux revendications de droit à la formation. Ce sont cependant à des endroits différents du champ que se sont positionnées les initiatives belges. En tout cas, il n'y a pas eu organisation d'un clone belge de l'*open university*.

D'abord, assez légitimement, l'Isco s'est identifié comme partie prenante du projet.

En suite du bilan mitigé en matière d'inscription dans la licence en sciences du travail par des étudiants ayant réussi l'Isco, le Moc et l'UCL ont pu s'accorder sur le lancement, dès 1974, d'une *Faculté ouverte en politique économique et sociale* (Fopes). Le dispositif est original : horaires décalés, groupes de petites dimensions, pédagogie participative, programmes spécifiques, accompagnement suivi… Bref, il y a prise en compte des contraintes des travailleurs. Pleinement intégrée à l'université, la Faculté est co-gérée par l'UCL et le Mouvement ouvrier chrétien.

Le principe s'est décliné ensuite dans d'autres initiatives. En 1982, la *Faculté ouverte en pédagogie des adultes* (Fopa), toujours à l'UCL, s'est créée elle aussi avec des programmes spécifiques à horaires décalés, mais, cette fois, en gestion exclusive par l'université. Depuis lors, la plupart des institutions universitaires ont créé des offres à destination des adultes, c'est-à-dire, pour l'essentiel, des décalques à horaires décalés des programmes qui se donnent de jour aux étudiants en formation initiale : cela a à voir avec la formation des adultes, mais on repère bien, à ce très rapide descriptif, que les projets sont assez différents les uns des autres, dans leurs ambitions et leur originalité.

De leur côté, les acteurs carolorégiens ont été particulièrement militants sur l'idée d'U.O., dans des cadres systématiquement pluralistes. Le *Centre universitaire de Charleroi* (Cunic) est créé en 1973 en asbl pluraliste, à la suite de l'échec des responsables carolorégiens à obtenir une implantation universitaire à Charleroi. Parmi d'autres missions, le Cunic devait promouvoir la création et la préparation des conditions d'implantation d'une U.O. à Charleroi, comme institution alternative, parallèle aux universités traditionnelles : l'inspiration de l'*open university* est ici la plus flagrante. Comme tel, le projet échouera. Mais il aura permis à des acteurs de se parler, et au Cunic de devenir sur place un acteur de la recherche universitaire, et un organisateur de quelques candidatures et licences en collaboration avec d'autres universités.

Le débat carolo sur l'U.O. s'est cristallisé autour de la définition du public cible. Du côté des mouvements ouvriers, on propose la création d'une U.O. pour tous, réellement démocratique, basée sur un large pluralisme et dont l'objet principal est d'apporter à *tous* les niveaux d'enseignement, une approche qui privilégie les aptitudes, les besoins et la culture du monde du travail[8]. La création en 1977 de la *Formation pour une université ouverte à Charleroi* (FUNOC), co-présidée par des responsables du Moc et de la FGTB, témoigne de la volonté de construire une offre systématisée pour le public peu qualifié et peu scolarisé. Dans une période de très rapide extension du chômage, la Funoc devient rapidement un acteur important pour l'accompagnement de demandeurs d'emploi dans leurs projets de formation.

Notons encore qu'à l'époque de ce remue-ménage, on a pu observer deux initiatives parlementaires, qui n'ont pas abouti[9].

C

PERCOLATION

Le concept d'université ouverte, à la sauce belge francophone, n'a pas réussi à se stabiliser dans une acception forte. Au terme de ce trop rapide

historique, on saisit mieux pourquoi : il y avait une sorte de grande marmite « droit à la formation » dans laquelle des ingrédients fort divers ont été jetés : formation générale, formation professionnelle, démocratisation de la culture (et de l'enseignement), démocratie culturelle, deuxième chance pour le seul public susceptible d'accéder à l'enseignement supérieur, dispositif accessible à tous les publics en particulier les moins qualifiés, initiative dans l'université, initiative hors de l'université mais en partenariat avec celle-ci, initiative en totale autonomie des universités traditionnelles. Même si, sur le terrain, en définitive on peut facilement repérer des complémentarités entre les initiatives, construire un concept cohérent à partir d'un tel éclatement des postures d'action est tâche pratiquement impossible. Dans le meilleur des cas, il y a *des* concepts d'U.O., et donc concurrence sur l'acception à donner. Toujours est-il que les acteurs ont cessé de se battre autour de la dénomination. Il est même un acteur qui a renoncé à toute référence à l'U.O. : la Fopa, tout en conservant son acronyme, s'appelle désormais « Institut de formation en sciences de l'éducation pour adultes ».

Le plus important est que les initiatives ont tenu le coup, et pour certaines d'entre elles se sont développées spectaculairement. Le monde associatif a suivi la Funoc dans sa posture d'affirmation en faveur des publics les plus fragiles, et de pluralisme : en témoigne la création depuis lors, dans toute la Wallonie et à Bruxelles, de dizaines *d'Organismes d'insertion socio-professionnelle* (OISP) et *d'Entreprises de formation par le travail* (EFT). À toutes les échelles, *Lire et Ecrire* est organisé en pluralisme des deux mouvements ouvriers. Si chaque EFT ou OISP individuel n'est pas organisé dans un cadre pluraliste, il n'en reste pas moins que le regroupement des différentes fédérations a permis de créer des acteurs collectifs pluralistes, sur une base d'ailleurs plus large que les seuls mouvements ouvriers. Ainsi, tant *l'Interfédération EFT-OISP* que la *Fédération bruxelloise de l'insertion socio-professionnelle* (Fébisp) ont pu s'imposer comme interlocuteurs dans la mécanique d'institution-nalisation du secteur associatif de l'insertion, respectivement en Région wallonne et en Région de Bruxelles-Capitale.

D

CHAUDES ACTUALITES

Ces dernières années, les acteurs de l'U.O. et leurs héritiers ont été confrontés à nombre de solides difficultés.

Le principe général du *congé-éducation* est de favoriser la formation, en donnant la possibilité aux travailleurs de se former pendant leur temps de travail, en conservant leur rémunération : les employeurs touchent une compensation. La caisse qui sert à cela est alimentée d'une part par des cotisations patronales prélevées sur les salaires, d'autre part par une intervention de l'État. Le système a été modifié par le gouvernement de la violette[10] : en 2006, il décide brusquement de fortement diminuer le nombre d'heures auxquelles les travailleurs avaient droit. Les négociations interprofessionnelles n'ont pas, à ce jour, permis de « rattraper la sauce », en tout ou en partie. Les perspectives à cet égard sont médiocres. Car, outre le problème dans sa globalité, la tension entre les défenseurs de la formation générale et ceux de la formation professionnelle trouve un domaine de choix pour s'exprimer : s'il est sans doute exact de croire que le banc patronal voit d'un bon œil le renforcement du poids relatif de la formation professionnelle, on ne peut pas affirmer pour autant que, sur les bancs syndicaux, tout le monde soit aligné sur une défense de la formation générale.

La *réforme de l'enseignement supérieur*, connue sous le nom de code « réforme de Bologne », mériterait à elle seule de très longs développements. Pour la Fopes et la Fopa, il s'est agi de garantir d'une part que les initiatives restaient bien *dans* l'université, sans en être des ovni, d'autre part que des plumes n'étaient pas perdues du point de vue de la reconnaissance du niveau des formations. En l'occurrence, sans que tous les problèmes soient définitivement levés, ces deux enjeux-là sont rencontrés et ce sont bien des masters qui seront désormais délivrés. Du côté de l'Isco, la « bille » n'est pas encore définitivement tombée. Il est clair que l'Institut n'est pas dans les conditions décrétales

de délivrance d'un baccalauréat, ce qui interdit de rêver à une passerelle automatique vers l'université… qui n'était de toute façon nullement acquise sous le régime antérieur : le diplôme Isco ne donnait par exemple pas un accès automatique à la Fopes ; les candidats devaient se soumettre à une épreuve d'admission ; l'Isco permettait d'augmenter la probabilité de réussite sans pour autant garantir celle-ci. Pour solutionner le problème « Bologne », des scénarios sont testés qui combineraient une reconnaissance du diplôme Isco comme enseignement de promotion sociale de niveau supérieur[11] et le maintien d'un message explicite délivré par les Facultés universitaires de Namur, qui permettrait de situer clairement le titulaire du diplôme dans les filières du supérieur. Si un tel schéma se confirme, la situation de certification des étudiants de l'Isco pourrait en définitive être meilleure demain qu'hier.

La *réforme du décret sur l'éducation permanente* ne devrait pas menacer l'Isco[12]. Il n'en reste pas moins que d'étranges logiques politico-administratives tendent à ériger un mur infranchissable entre l'éducation permanente et l'insertion socio-professionnelle (ISP), sous l'argument de l'étanchéité qui doit présider entre les institutions dépendantes de la Communauté française (celles reconnues à l'éducation permanente) et celles dépendantes des Régions (l'ISP). Il se trouve des gens qui soutiennent qu'on ne peut faire de l'éducation permanente dans un groupe en alphabétisation s'il est subventionné par une Région ! C'est d'une absurdité totale. Et, bien entendu, c'est une bagarre.

Enfin, après l'institutionnalisation de l'ISP bruxelloise, dès 1995, on est en phase de finalisation d'une *législation wallonne sur l'insertion*, longuement négociée entre le gouvernement, l'administration, les partenaires sociaux et l'Interfédération. Sur le fond, il n'y a plus de difficultés majeures, même si, parce que la législation sera un compromis sur des « moyennes », chaque association aura de quoi regretter que la nouvelle disposition ne reconnaisse pas son irréductible spécificité ! En matière de subvention en particulier, celles qui sont au-dessus des normes devront progressivement atterrir : personne ne peut croire que cela se fera de gaieté de cœur.

Pierre GEORIS

Merci à Pierre Reman et à Anne Scheune, qui ont bien voulu me communiquer leurs remarques à une version non aboutie du présent texte.

Notes

1 Cité par Henry Ingberg, «Aux sources de la démocratie culturelle», in ACCS-Moc, *Regards croisés sur l'éducation permanente*, EVO, Bruxelles, 1996.

2 Guy Zelis : «Histoire des usages et des effets de la formation d'adultes. La FOPA dans le mouvement de l'Histoire», conférence donnée à Louvain-la-Neuve, le 5 mai 2007.

3 Marie-Thérèse Coenen, «L'éducation et la formation des travailleurs adultes : un enjeu permanent», in *Le MOC, 1921-1996 ; 75 ans de lutte*, EVO, Bruxelles, 1996.

4 Le terrain avait été préparé par des initiatives locales (par exemple, il a existé un Ico à Charleroi).

5 Il n'y a pas pour autant subvention de l'Isco par les filières de l'enseignement de promotion sociale. Cette reconnaissance permet néanmoins l'accès au dispositif du congé-éducation.

6 http://www.open.ac.uk/about/ou/P3.shtml.

7 Michel Vilain, «Pour une université ouverte authentique», Présence et action culturelle, Bruxelles, 1983.

8 Marie-Thérèse Coenen, «Le MOC : l'éducation et la formation des travailleurs adultes», in ACCS-Moc, *Regards croisés sur l'éducation permanente*, EVO, Bruxelles, 1996.

9 Des sénateurs R. Vandekerkhove et H. Leynen d'une part, et du député M. Hansenne d'autre part.

10 Coalition VLD-PS-MR-SPa.

11 Sans subside à la clé : on ne vise ici que la certification.

12 Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de souci pour le Centre d'information et d'éducation populaire du Moc (Ciep), pouvoir organisateur de l'Isco, qui est le bénéficiaire de la reconnaissance.

AVEC LE SOUTIEN DU MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE